

FICHE DE POSTE : CHEF DU SERVICE TARIFICATION TRANSPORT

I. MISSIONS PRINCIPALES

Définir et mettre en œuvre des méthodologies et modèles tarifaires relatifs au réseau électrique national de transport et, le cas échéant, de ses interconnexions avec des réseaux électriques de transport de pays étrangers.

II. ACTIVITÉS ET TACHES PRINCIPALES

Développement et Mise à Jour des Méthodologies Tarifaires

- Développer et mettre à jour les méthodologies et modèles tarifaires nécessaires à la fixation du tarif d'utilisation du réseau électrique national de transport ainsi que la rémunération des services système, en veillant à leur conformité avec les meilleures pratiques internationales.
- Assurer l'actualisation continue des modèles tarifaires en tenant compte des évolutions économiques, technologiques et réglementaires du secteur de l'électricité.
- Proposer des modalités tarifaires optimales qui garantissent un équilibre subtil entre la rentabilité des infrastructures, la compétitivité du marché et les objectifs de la transition énergétique.
- Proposer des modèles d'analyse de la tarification incitative à adopter si le cas se présente.

Gestion des Modalités et Conditions commerciales de rachat de l'Énergie Électrique Excédentaire

- Définir et proposer les modalités et conditions commerciales de rachat de l'excédent de l'énergie électrique produite à partir des sources d'énergies renouvelables par l'ONEE ainsi que celle produite par les installations d'autoproduction raccordées au réseau Très Haute Tension-Haute Tension (THT-HT).
- Elaborer des méthodologies de mesure et de contrôle permettant d'assurer la fiabilité des calculs et d'éviter les distorsions tarifaires.

Analyse des Tarifs d'Accès aux Interconnexions

- Examiner la proposition du Gestionnaire du Réseau Electrique National de Transport (GRT) concernant les règles et le tarif d'accès aux interconnexions avec les réseaux électriques de transport de pays étrangers.
- Évaluer les impacts des tarifs d'accès aux interconnexions sur la compétitivité du marché et la sécurité d'approvisionnement en énergie.
- Proposer des ajustements tarifaires adaptés aux évolutions des échanges transfrontaliers

Élaboration des Décisions Tarifaires

- Préparer et rédiger les projets de décisions tarifaires relatives au réseau électrique national de transport et, le cas échéant, de ses interconnexions avec des réseaux électriques de transport de pays étrangers, en intégrant les analyses économiques et les impératifs de la régulation.
- Veiller à la cohérence des décisions tarifaires avec les objectifs stratégiques du secteur, notamment en matière de développement des énergies renouvelables.

Suivi des Investissements et Analyse Financière

Collaborer avec les services concernés de l'ANRE pour l'analyse des comptes du GRT et le suivi des investissements liés au développement et à l'exploitation du réseau électrique national de transport.



[¶] Espace les patios, Bât. 2, 5

Étage, avenue Annakhil Hay Riad, Rabat

^{+212 537 56 31 83/84 \(\}infty\) +212 537 57 00 21





- Évaluer l'impact des investissements sur la structure des coûts et proposer des ajustements tarifaires pour assurer une allocation efficace des ressources à l'occasion de la tenue du compte de régularisation des charges et produits prévu pour les besoins des prochaines périodes tarifaires.
- Mener des études d'ordre économique visant à éclairer les choix sous la perspective de la régulation.

Assurer une veille réglementaire et technologique sur les méthodologies de tarification :

- Suivre la nouvelle réglementation et les évolutions technologiques dans le segment du transport de l'électricité.
- Mettre à jour les méthodologies de tarification pour les adapter aux nouvelles technologies, aux nouvelles normes et aux meilleures pratiques du secteur.

Coordonner avec les opérateurs du secteur pour garantir la mise en application des décisions tarifaires:

- Assurer la communication avec le GRT pour veiller à ce qu'il applique correctement les décisions tarifaires de l'ANRE.
- Organiser des réunions de coordination et de consultations avec les opérateurs concernés pour répondre à leurs questions et résoudre d'éventuels problèmes liés à la tarification.

III. PROFIL RECOUIS

Formation:

Bac+5 en Économie, Finance, Ingénierie ou équivalent.

Expérience :

 Minimum de 3 ans d'expérience professionnelle en lien avec les activités du poste, ou dans d'autres domaines similaires et pertinents.

IV. QUALIFICATIONS ET COMPÉTENCES

Compétences Techniques (Hard Skills) :

- Expertise en modélisation tarifaire et analyse des coûts.
- Maîtrise des outils d'analyse économique et statistique appliqués à l'énergie.
- Bonne connaissance du marché national et international de l'électricité.
- Connaissance approfondie de la réglementation du secteur électrique, notamment les règles tarifaires.
- Bonne compréhension des mécanismes du marché de l'électricité et de la régulation économique.
- Maîtrise de l'analyse économique et de la modélisation financière.
- Gestion des projets.
- Maîtrise de l'Excel.

Compétences Comportementales (Soft Skills) :

- Esprit d'analyse et de synthèse.
- Rigueur et sens de l'organisation.
- Bonne communication écrite et orale.
- Aptitudes relationnelles et managériales.
- Maîtrise de la langue arabe et française tant qu'à l'écrit qu'à l'oral.

Pour les personnes intéressées, merci d'envoyer vos dossiers de candidature à l'adresse suivante : recrutement@anre.ma en mentionnant « CSTT2-2025 » en objet.



[§] Espace les patios, Bât. 2, 5

Étage, avenue Annakhil Hay Riad, Rabat

^{+212 537 56 31 83/84 +212 537 57 00 21}